



Ambassade Régionale des Confréries des Pays de la Loire

Coup de Cœur 2026 des Confréries

Dossier de Candidature

1. Informations Générales sur l'Artisan

Nom :

Prénom :

Nom de l'atelier / entreprise :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Site internet / Réseaux sociaux :

2. Présentation de l'activité artisanale

Domaine d'activité : (Ex : boulangerie, céramique, charcuterie, Conchyliculture, ostréiculture, élevage ferronnerie...restauration, viticulture, ... libraire)

Description de l'activité : (Quelques lignes sur l'activité, la spécialité, le style...)

Depuis quand exercez-vous ce métier ou que cette activité est exercée sur votre territoire ?

L'équipe ou les équipes : (Travail en seul, avec apprentis, famille...)

3. Le produit ou activité retenu (e) pour le coup de cœur

Produits : (exemple Anjou rouge 2023 ; Rillaud ; brioche ; sardine ; Huitre ; Moules ; Magrets de canard, Entrecôte...Gouline, Potée ...)

4. Origine des Produits de base utilisés ou de l'activité

☐ Locale ☐ Régionale ☐ Autre

5. Pourquoi souhaitez-vous recevoir le "Coup de Cœur" ?

Motivation, ce que cela représenterait pour vous, lien avec les confréries...

6. Pièces à joindre au dossier

1 ou plusieurs photos du produit, de vos créations ou de votre établissement.

Logo ou visuel de votre activité (pour communication si distinction est accordée).

Ce dossier à remettre avec une ou plusieurs photos à la confrérie marraine

Prix de participation : Don de 150€ (déductible à hauteur de 66%) (coût 50€)

Règlement par chèque à établir au nom de l'Ambassade Régionale des Confréries des Pays de la Loire

Ou par virement Ambassade régionale des confréries des pays de la Loire Crédit Agricole de St Florent le vieil.

IBAN FR76 1790 6000 3296 3752 4876 789

BIC AGRIFRPP879

Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
17906	00032	96375248767	89.

Nom de la confrérie marraine :

Signature

Les trophées Coup de cœur des Confréries seront remis le 27 octobre par La Présidente de la Région des Pays de la Loire. Le nombre est limité à 30. Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée après décision de la commission. Clôture sans préavis et au plus tard le 3 octobre 2025